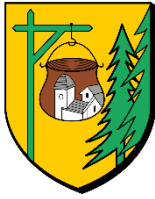


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de  
**Mignovillard**  
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly  
Communales-en-Montagne

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM\_20170403\_10

### Séance du 3 avril 2017

#### **Nombre de conseillers municipaux**

- En exercice : 19
- Présents : 12
- Votants : 15

#### **Date de la convocation :**

25 mars 2017

#### **Date d'affichage :**

10 avril 2017

L'an deux mil dix-sept, le trois avril à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Joël ALPY, Pascale DUSSOUILLEZ, Michaël FUMEY, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Henri RATTE, Marie-Paule SCHENCK, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Anne-Marie MIVELLE (procuration à Claudine QUATREPOINT, Lydie CHANEZ (procuration à Jérôme SERRETTE), Nelly GIROD (procuration à Michaël FUMEY), Nicolas GRIFFOND.

Étaient absents : Stéphane BERQUAND, Anouck FRANÇOIS, Denis VERNEREY.

Mme Claudine QUATREPOINT a été désignée secrétaire de séance.

---

#### **Objet : Programme de travaux en forêt 2017**

M. le Maire rappelle le programme de travaux de l'ONF établi pour un montant de 44 080 € HT, concernant les parcelles 38, 54, 55, 13 et 19.

La commission « Forêts et bois » approuvée par le conseil municipal, a souhaité consulter des entreprises privées pour comparer les coûts. Un seul devis a été reçu de la part de l'entreprise Éric Coulet, de Levier, pour un montant de 31 867 € HT.

Le conseil municipal décide de retenir l'entreprise Éric Coulet, de Levier. L'ONF n'assurera pas la surveillance des travaux. Cette

Envoyé en préfecture le 11/05/2017

Reçu en préfecture le 11/05/2017

Affiché le



ID : 039-200057115-20170403-DCM\_20170403\_10-DE

surveillance sera donc à la charge de la Commune et des membres de la commission « Forêts et bois ».

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE